



Consentement et contrat du participant

Les formulaires incomplets ne seront pas acceptés. Assurez-vous que les renseignements que vous fournissez sont exacts. La falsification intentionnelle des renseignements fournis sur ce formulaire peut entraîner votre renvoi du programme.

Renseignements personnels

Prénom _____ Nom de famille _____

Date de naissance (ex. le 14 janvier, 2005) _____ Âge _____ M _____ F _____

Adresse postale _____

Ville _____ Province _____

Code postal _____

Téléphone : (_____) _____

Parent ou tuteur légal 1 - *S'il y a un parent ou tuteur légal, veuillez barrer le deuxième.*

Prénom _____ Nom de famille _____

Téléphone: (_____) _____

Parent ou tuteur légal 2

Prénom _____ Nom de famille _____

Téléphone: (_____) _____

Déclaration

Je (parent/tuteur légal) _____ garantis que tous les renseignements décrits ci-dessus sont exacts, à ma connaissance. Par la présente, je consens et autorise la diffusion et la divulgation de ces renseignements à des représentants du ministère du gouvernement du Canada (Canada) qui finance le programme d'Échanges Jeunesse Canada du YMCA, délivré par le YMCA du Grand Toronto en partenariat avec le YMCA du Grand Vancouver, le YMCA du Nord de l'Alberta et les YMCA du Québec (désignés collectivement comme le YMCA) à des fins statistiques spécifiques et connexes du programme.

Signature du **parent ou tuteur légal**

Date

Conditions générales

Déclaration relative au financement du gouvernement et à la collecte de renseignements au sujet du participant/de la participante

Vous comprenez que ce programme du YMCA est financé par Canada, et qu'il peut, par conséquent, être soumis à l'approbation et à des conditions du gouvernement qui peuvent faire l'objet de modifications à l'occasion. La participation à ce programme n'est pas transférable. Si le financement devait cesser, le YMCA dirigera, dans la mesure du possible, les participants/participantes vers un représentant/une représentante du gouvernement aux fins d'obtention de renseignements supplémentaires, ou vers d'autres fournisseurs de services au sein de la collectivité.

Vous comprenez également que, puisque le gouvernement du Canada a assuré le financement du programme, il a besoin d'obtenir mes renseignements en tant que participant/participante pour mesurer les résultats du programme et en évaluer le succès; pour évaluer, de façon plus générale, la mesure dans laquelle le programme a atteint ses objectifs; et pour s'acquitter de son obligation de rendre des comptes au Parlement et au public canadien relativement au fonctionnement du programme par la présentation des résultats.

Les renseignements fournis au Canada sont administrés conformément à ce que prévoit la Loi sur la protection de renseignements personnels et la Loi sur le ministère de l'Emploi et du Développement social, et vous avez le droit d'accès à ces renseignements en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des droits quant à la protection de mes renseignements personnels, vous pouvez consulter le site Web du gouvernement du Canada. www.Canada.ca

Outre les renseignements recueillis au nom du gouvernement, le YMCA peut participer à d'autres projets de recherche. Afin que le YMCA puisse offrir un programme répondant aux normes de qualité les plus élevées, il se peut que les participants soient appelés, avant, pendant ou après l'échange, à répondre à un questionnaire dans le cadre de projets de recherche. Tous les renseignements ainsi recueillis seront traités conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels du Canada, ou encore à la loi provinciale ou au règlement municipal en vigueur à cet effet.

Limitation de la responsabilité

Le YMCA ne sera pas tenu responsable de toute blessure corporelle, de toute perte, ou de tout dommage causé à tout bien personnel, subi par le participant avant, pendant, ou après l'échange, à moins que ladite blessure, ladite perte, ou ledit dommage n'ait été directement et uniquement causé par la négligence irréfutable du YMCA. Je comprends que la participation au programme est volontaire et permet à mon enfant de participer au programme.

Engagement du YMCA en matière de protection des renseignements personnels

YMCA du Grand Toronto s'engage à protéger les renseignements personnels en adhérant à des pratiques de traitement de l'information responsables. Le YMCA recueille et utilise les renseignements que vous fournissez lorsque vous accédez ou lorsque vous vous inscrivez à un programme du YMCA en vue de mieux répondre à vos besoins en matière de services, d'assurer un environnement sécuritaire, de compiler des statistiques, de vous renseigner au sujet du programme du YMCA auquel vous êtes inscrit, et de répondre aux exigences du gouvernement en matière de financement et de réglementation. On pourrait également vous contacter de façon périodique relativement à d'autres programmes, services et possibilités du YMCA susceptibles de vous intéresser et dont vous pourrez tirer des bienfaits. Vous pouvez demander l'accès à vos renseignements en vertu de la loi qui régit la protection des renseignements personnels applicable. Pour en savoir plus au sujet de l'engagement du YMCA en matière de protection des renseignements personnels, veuillez consulter le site Web : <https://ymcagta.org/privacy> (en anglais).

Engagement du YMCA en matière de confidentialité

YMCA et l'animateur s'engage à promouvoir le respect de la personne, y compris le maintien de la confidentialité des renseignements personnels des participants/participantes. Toutefois, la confidentialité de la relation entre le YMCA et le participant/la participante n'est pas absolue. Il existe des circonstances limitant la confidentialité desdits renseignements. Le YMCA peut collecter, utiliser ou divulguer des renseignements sans que vous le sachiez ou l'acceptiez au préalable si cela est dans votre intérêt fondamental comme, par exemple, dans une situation d'urgence où la vie, la santé ou la sécurité d'un individu est menacée. Le YMCA peut divulguer des renseignements personnels sans que vous le sachiez ou l'acceptiez au préalable :

1. À un avocat ou à tout autre représentant légal du YMCA.
2. À une agence ou à un organisme gouvernemental, dans certaines circonstances.
3. Aux autorités compétentes si vous divulguez des renseignements en lien avec l'abus d'un enfant ou d'une personne vulnérable.
4. Afin de se conformer à une assignation à comparaître, à un mandat d'arrêt, ou à toute autre ordonnance d'un tribunal, ou tel qu'autrement exigé par la loi.
5. Dans la mesure où lesdits renseignements sont requis afin de délivrer les services du programme, comprenant sans s'y limiter, la livraison du programme et la coordination du site.

Participation aux échanges

Pour prendre part au programme Échanges Jeunesse Canada du YMCA, les participants, jeunes et adultes, doivent montrer qu'ils comprennent bien leurs responsabilités dans le cadre du programme. Ils doivent en tout temps faire preuve de maturité et agir de façon responsable.

Nous demandons à votre parent ou tuteur légal ainsi qu'à vous-même de signer le formulaire pour attester que vous acceptez les conditions ci-dessous et que vous observerez les règles établies par votre animateur de groupe.

Les comportements non participatifs ou antisociaux, contraires à l'esprit de cet échange, sont inacceptables.

Je comprends qu'il est attendu de moi que je me comporte de manière appropriée. Un comportement constituant un risque physique ou émotionnel pour moi-même ou pour les autres pourrait entraîner un renvoi immédiat du programme.

J'ai pleinement conscience des conditions de participation au programme Échanges Jeunesse Canada du YMCA.

Entente d'échange virtuel

Dans une volonté d'œuvrer sans relâche pour ses membres/participants, le programme Échanges Jeunesse Canada du YMCA fournit des expériences de programme répondant aux exigences de distanciation via une/des plateforme(s) en ligne.

Le parent/tuteur et le participant reconnaissent et acceptent ce qui suit :

- Le programme sera principalement délivré via une plateforme en ligne, sauf notification contraire.
- Seuls les responsables de groupe, les personnes inscrites et les personnes autorisées par les responsables de groupe auront l'autorisation de participer aux activités du programme, mais il se peut que des personnes qui ne sont pas inscrites ou qui ne sont pas autorisées (par exemple, des frères et sœurs ou des amis des participants) puissent participer au programme.
- La nécessité de se conformer au code de conduite virtuel élaboré par le groupe et le fait que les conséquences du non-respect de ce code comprennent la révocation de l'accès au programme, après en avoir informé le parent/tuteur.
- Si tout aménagement est nécessaire en raison d'un handicap, le participant fera part de ses besoins au responsable de groupe.
- La participation au programme peut comprendre des risques, par exemple, le risque de cyberintimidation, et le participant comprend qu'il peut contacter le responsable de groupe pour obtenir du soutien.

Responsabilités du participant :

- J'accepte de garantir la confidentialité de l'identité du groupe, des participants et des responsables de groupe.
- Je n'enregistrerai ni ne diffuserai pas les séances de groupe au moyen d'un enregistrement sonore, d'une caméra ou de captures d'écran.
- Je suis responsable d'assurer la confidentialité en fermant les autres programmes ouverts sur mon ordinateur lorsque je participe à un appel vidéo de groupe, veillant à l'avance à minimiser les distractions et je ne répondrai pas à des appels ni à des messages texte lorsque je participerai à un appel.

Attentes du YMCA envers les responsables de groupe :

Il est attendu des responsables de groupe qu'ils

- Organisent les séances depuis un endroit privé doté d'une connexion Internet sans fil de haute qualité protégée par un mot de passe et qu'ils utilisent un compte scolaire officiel ou un celui d'un organisme communautaire.
- Impliquent les participants dans la planification du programme.
- Expliquent aux participants et à leur famille quelles sont les responsabilités engagées dans un échange ainsi que les risques potentiels reliés.
- Expliquent aux participants les règles de conduite établies pour le programme, y compris les conséquences de comportements inappropriés et qu'ils élaborent un code de conduite virtuel.
- Travaillent avec les participants nécessitant un aménagement en raison d'un handicap.
- Supervisent les participants de manière appropriée.

Signature du **jeune participant**

Date

Signature du **parent ou tuteur légal**

Date